



AUDIT ÉNERGÉTIQUE PEIK

Identifiez les économies d'énergie de votre entreprise grâce à un audit subventionné.



UN POTENTIEL D'ÉCONOMIES SOUVENT INEXPLOITÉ

Vous aimeriez connaître le potentiel d'économies d'énergie de vos installations électriques sans devoir investir des montants importants? Lancé par la Confédération, le programme PEIK répond à ce besoin en vous soutenant financièrement.

En optant pour Romande Energie, partenaire PEIK, vous choisissez un partenaire de confiance et leader dans le domaine des énergies renouvelables.



UNE DÉMARCHÉ ÉCOLOGIQUE ET RENTABLE

Véritable coup de pouce de l'Etat, l'audit PEIK vous permettra de :

- **Réduire** vos dépenses énergétiques
- **Faire les bons choix** en termes d'investissement
- **Augmenter votre compétitivité** grâce à une structure de coûts allégée
- Démontrer votre **engagement environnemental**
- **Valoriser** votre site et vos installations
- Être conforme à la **réglementation suisse**

DOMAINE	POTENTIEL D'ÉCONOMIES
Chauffage des locaux	Jusqu'à 35 %
Eclairage	Jusqu'à 30 %
Technique de régulation (prod. de chaleur)	Env. 15 %
Production d'eau chaude	10 à 30 %
Contrôle de la consommation	5 à 10 %
Installations frigorifiques	5 à 10 %
Ventilation	10 à 30 %
Mesures d'exploitation	10 %



À QUI S'ADRESSE CETTE OFFRE ?

Votre entreprise consomme annuellement soit :

- 100 à 500 MWh d'énergie électrique
- 500 à 5'000 MWh de chaleur
- Plus de 10'000 litres de carburant

Les entreprises exemptées de la taxe sur le CO₂, bénéficiant de la RPC ou concernées par la loi sur les grands consommateurs des cantons ne peuvent pas bénéficier de la subvention PEIK.

COMBIEN COÛTE UN AUDIT PEIK ?

Soutenu par la Confédération, cet audit a pour objectif de vous aider à consommer moins et mieux. Pour ce faire, **plusieurs subventions sont cumulables**, rendant l'investissement très intéressant. À titre d'exemple, voici une projection réalisée pour une entreprise située dans le Canton de Vaud :

Valeur de l'audit	CHF 5'500.-
Subvention octroyée par SuisseEnergie	CHF 1'500.-
Subvention cantonale	CHF 1'000.-
Montant total à payer (HT)	CHF 3'000.-

LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

1 RENCONTRE

Lors d'une première rencontre avec notre expert, nous réalisons un état des lieux de vos installations.

2 RAPPORT

Nous vous soumettons ensuite un rapport détaillé et personnalisé contenant des propositions de mesures d'efficacité énergétique concrètes.

3 MISE EN OEUVRE

Sur demande, nous vous accompagnons dans le choix des mesures à favoriser ainsi que dans leurs réalisations grâce à nos nombreuses prestations techniques.

4 MAINTENANCE ET DÉPANNAGE

Nous pouvons également assurer un service de maintenance selon la nature de vos installations.

Pour prendre rendez-vous ou en savoir plus,
www.romande-energie.ch

0800 773 648 / maitrise@romande-energie.ch

VOS AVANTAGES

1. Vous réalisez des économies en priorisant vos investissements.
2. Vous valorisez vos installations.
3. Vous réduisez votre empreinte écologique sur l'environnement.
4. Vous choisissez un prestataire de confiance, expert dans son domaine.